

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de VIENNE
Canton de Bièvre

MAIRIE DE LENTIOL
23, Place de la Mairie
38270 LENTIOL

N°	Objet	Date
2026.29	Arrêté de police de la circulation	14 octobre 2026

Le Maire de Lentiol,

Vu le Code de la voirie routière, articles L116-1 à L116-8,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L2213-1 à L2213-6,

Vu l'arrêté interministériel modifié du 24/11/1967 portant sur la signalisation des routes et autoroutes,

Vu le Code de la route, notamment ses articles R411-8 et suivants,

Considérant que la société RAMPA ENERGIE intervient dans le cadre d'un renforcement de réseau électrique Chemin Bertrand et Route du Camp impliquant en particulier des travaux sur l'éclairage public et d'enfouissement,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnels qui réalisent ces travaux et des usagers des voiries,

ARRÊTE

Article 1 :

Afin de réaliser les travaux de renforcement de réseau électrique Chemin Bertrand et Route du Camp, impliquant en particulier des travaux sur l'éclairage public et d'enfouissement, la société RAMPA ENERGIE est autorisée à empiéter sur la chaussée tout en maintenant une largeur de voie d'un minimum de deux mètres.

Article 2 :

Le présent arrêté est valable du 15 octobre 2026 au 15 novembre 2026.

Article 3 :

Une signalisation temporaire conforme à la réglementation en vigueur sera mise en place par la société RAMPA ENERGIE.

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Lentiol conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 :

Monsieur le Maire de la commune de Lentiol, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Saint Etienne de Saint Geoirs et l'entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de parution.

Fait à Lentiol, le 14 octobre 2026

Le Maire de Lentiol,



Frédéric BASSON